

April 29, 2024

GLSA Statement re. AMPL Strike

The Graduate Law Student Association (GLSA) stands in solidarity with our professors in pursuing fair working conditions and exercising their collective bargaining rights.

We recognize the mission of the Association of McGill Professors of Law (AMPL) includes strengthening collective governance, promoting a positive working environment, enhancing transparency, and supporting diversity and inclusion. We urge the McGill University administration to come to the bargaining table and negotiate a collective agreement that respects these values and contributes to a better learning environment for law students.

We underscore the rights of AMPL members to meaningful collective bargaining, which in turn requires the university administration to engage in good faith. We further recognize, when negotiations break down as they have, AMPL members' right to strike, including picketing. We appreciate that the conditions for which AMPL is advocating directly affect the quality of education at the Faculty of Law. Fair governance of the Faculty and faculty members' working conditions are fundamental to a good learning environment. A lack of respect for participatory governance of the Faculty risks undermining the flourishing of our community.

We are concerned that the university administration's unwillingness to meet AMPL in good faith and delaying collective bargaining have led to the breakdown of negotiations, which harms graduate law students. The graduate law student body consists of master's and doctoral students from Quebec, elsewhere in Canada, and abroad. Our graduate students come to McGill for a world-class education, and we go on to work in Canada and around the world where we will share our impressions of McGill University with our colleagues and communities.

We emphasize that the strike has several negative effects for graduate law students.

For international students, the strike disrupts the ability to complete their degree in time to apply for work visas and begin their employment or return to their home countries. For doctoral and master's students, the strike interferes with opportunities to discuss research and receive feedback from our supervisors. This in turn disrupts students' thesis progress and jeopardizes deadlines during and after the strike period ends. Doctoral candidates' annual progress tracking meetings are also impacted as the strike continues. The strike further causes a loss of income for graduate law students who work or hope to work for a member of AMPL. This is a significant loss for students who rely on such income

to meet their living expenses. Further, professors' participation in the annual GLSA conference—which has for many years enriched the event for graduate law students and early career academics from McGill, around Canada, and abroad—will be missed this year due to the strike. Finally, a delay in graduation may mean international students' visas expire such that they will miss attending graduation.

Given the above, as graduate law students we call on the McGill University administration to come to the bargaining table quickly and demonstrate a commitment to good faith negotiations. We urge an expeditious resolution to the current impasse so that graduate law students can get back to learning, pursuing our personal and professional aspirations, and contributing to the vitality of the Law Faculty, McGill University, and our communities around the world.

Déclaration de l'AEDCS au sujet de la grève de l'AMPD

L'Association des Étudiants en Droit des Cycles Supérieurs (AEDCS) est solidaire avec nos professeurs dans la recherche de conditions de travail équitables et dans l'exercice de leurs droits de négociation collective. Nous reconnaissons que la mission de l'Association mcgillienne des professeur.e.s de droit (AMPD) comprend le renforcement de la gouvernance collective, la promotion d'un environnement de travail positif, l'amélioration de la transparence et le soutien à la diversité et à l'inclusion. Nous exhortons l'administration de l'Université McGill à venir à la table de négociation et à négocier une convention collective qui respecte ces valeurs et contribue à un meilleur environnement d'apprentissage pour les étudiants en droit.

Nous soulignons les droits des membres de l'AMPD à des négociations collectives significatives, ce qui exige que l'administration de l'Université agisse de bonne foi.

Nous reconnaissons en outre le droit de grève, incluant le droit de piquetage, des membres de l'AMPD lorsque, comme ce fut le cas ici, les négociations échouent. Nous reconnaissons que les conditions de travail revendiquées par l'AMPD ont un lien direct avec la qualité de l'enseignement prodigué à la Faculté de droit. À ce titre, la mise en place d'une gouvernance et de conditions de travail équitables pour le corps professoral est fondamentale. Le manque de collégialité dans les méthodes de gouvernance préconisées par la Faculté fragilise notre communauté.

Nous craignons que le refus de l'administration de l'Université de rencontrer de bonne foi l'AMPD et ses actions visant à retarder la négociation collective aient conduit à l'échec des négociations, ce qui porte préjudice aux étudiants aux cycles supérieurs en droit. La population étudiante aux cycles supérieurs est composée d'étudiants à la maîtrise et au doctorat du Québec, d'ailleurs au Canada et de l'étranger. Nos étudiants aux cycles supérieurs choisissent la Faculté de droit de McGill pour y recevoir une éducation à la hauteur des normes d'excellence universitaires à l'échelle mondiale. Les diplômés poursuivent ensuite leur carrière tant au Canada qu'à l'international où nous partagerons nos impressions sur l'Université McGill avec nos collègues.

Nous soulignons que la grève a plusieurs effets négatifs sur les étudiants aux cycles supérieurs en droit. Pour les étudiants internationaux, la grève compromet la possibilité d'obtenir leur diplôme à temps pour demander un visa de travail et commencer leur emploi ou encore pour rentrer dans leur pays d'origine. Par ailleurs, l'ensemble des

personnes étudiant aux cycles supérieurs se voient dans l'impossibilité de recevoir des commentaires sur leurs travaux et de discuter de leurs recherches avec leurs superviseurs. Cela ralentit la progression de nos recherches et nous met à risque de devoir prolonger la durée de nos études. La grève entraîne également des pertes de revenus pour plusieurs étudiants aux cycles supérieurs qui disposent d'un contrat de recherche avec un membre de l'AMPD ou qui espéraient pouvoir en obtenir un. Il s'agit d'une perte importante pour les étudiants qui dépendent de ces revenus pour couvrir leurs frais de subsistance. De plus, la participation des professeurs à la conférence annuelle de l'AECDs – qui enrichit depuis de nombreuses années l'événement pour les étudiants aux cycles supérieurs et les universitaires en début de carrière de McGill, du Canada et de l'étranger – nous manquera cette année en raison de la grève. Finalement, un retard dans l'obtention du diplôme pourrait entraîner l'expiration du visa des étudiants internationaux, de sorte qu'ils ne pourraient pas assister à la cérémonie de la collation des grades.

Compte tenu de ce qui précède, en tant qu'étudiants aux cycles supérieurs, nous demandons à l'administration de l'Université McGill de se présenter rapidement à la table de négociation et de démontrer son engagement à négocier de bonne foi. Nous exhortons à une résolution rapide de l'impasse actuelle afin que les étudiants aux cycles supérieurs en droit puissent reprendre leurs études, poursuivre leurs aspirations personnelles et professionnelles et contribuer à la vitalité de la Faculté de droit, de l'Université et de nos communautés à travers le monde.